



Enquête 2009 sur la régulation des populations de sangliers

Le ministre de l'écologie, Jean-Louis Borloo et le président de la F.N.C. ont décidé de lancer le 23 février dernier un **plan national de régulation des sangliers**.

Ce plan vise à combattre toutes les formes de nuisances occasionnées par de telles surpopulations : accidents de la route, dégâts agricoles, dégâts non agricoles (jardins, équipements sportifs), intrusions dans les villes et risques sanitaires.

Il fait suite à une exaspération très marquée des différents métiers, associations diverses, collectivités locales vis-à-vis des nuisances occasionnées par le sanglier.

Afin de présenter des propositions positives et pragmatiques lors de l'élaboration de ce plan, l'ANCGG souhaite recueillir la position de chaque AD et de leurs responsables.

Ce questionnaire aborde 3 types de questions

- 1) La situation dans votre département
- 2) L'analyse des problèmes constatés
- 3) vos propositions

Ce questionnaire est volontairement ouvert pour que vous puissiez exprimer tout type de réponse et qu'il n'y ait aucune censure en la matière.

Nous souhaitons débattre de ces questions le vendredi 27 mars au matin à Dourdan lors des journées nationales de l'ANCGG. C'est pourquoi nous vous demandons de nous retourner vos réponses le 20 mars 2009 au plus tard

Nous insistons sur la nécessité impérieuse d'exprimer votre avis sur ces différents sujets.

Nous invitons tous les responsables d'Associations départementales et administrateurs de l'ANCGG à nous retourner ce questionnaire à titre individuel de préférence par e-mail.

Gérard Bedarida – 63 rue Corneille – 78150 Le Chesnay
Tel : **06.80.70.99.49** – fax : **01.47.61.19.00**
e-mail : g.bedarida@ancgg.org

Réponse

Association Départementale de :

Personne ayant répondu au questionnaire :

Fonction dans l'association :

Adresse :

Adresse e-mail :

Téléphone :

1 - Situation du département

Situation globale :

Nous disposons des données chiffrées concernant les dégâts agricoles, les dépenses de prévention, le tableau moyen de sangliers et le nombre de chasseurs dans votre département.

Dans votre département, depuis 5 ans, les populations de sangliers sont :

- En baisse*
- Stables*
- En hausse.*

Y a-t-il de gros problèmes occasionnés par les sangliers dans votre département et si oui, lesquels (Dégâts agricoles ou nuisances diverses) ?

Etes vous confrontés au problème des sangliers urbains ou péri-urbains ?

Oui non ne sait pas

dans quelle mesure ?

Dans les grandes villes *pas du tout faiblement* *significativement*
Dans les communes rurales *pas du tout faiblement* *significativement*

Etes vous confrontés à un réel problème de réserves non chassables (hors réserves ACCA) ?

Oui non ne sait pas

nombre approximatif de territoires dans le département.

surface totale approximative

Pensez vous que malgré tout la situation du sanglier dans votre département est sous contrôle même si des tensions existent ?

Y a-t-il des concentrations d'animaux sur certains secteurs où la situation est elle uniforme dans le département ?

Analyse des plaintes :

Comment jugez vous les relations avec le monde agricole du département dans le contexte des dégâts ?

Relations cordiales

Relations correctes mais tendues

Relations conflictuelles

Ces relations ont tendance :

A s'améliorer

A ne pas évoluer

A se détériorer

Y a-t-il des plaintes spécifiques d'autres personnes ?

Préfet en personne	<i>non</i>	<i>faibles</i>	<i>fortes</i>
DDAF, DDEA	<i>non</i>	<i>faibles</i>	<i>fortes</i>
Gendarmerie, police	<i>non</i>	<i>faibles</i>	<i>fortes</i>
Mairies et collectivités publiques	<i>non</i>	<i>faibles</i>	<i>fortes</i>
Associations de riverains	<i>non</i>	<i>faibles</i>	<i>fortes</i>
Associations de protection de la nature	<i>non</i>	<i>faibles</i>	<i>fortes</i>
Entreprises (golfs,)	<i>non</i>	<i>faibles</i>	<i>fortes</i>
Particuliers	<i>non</i>	<i>faibles</i>	<i>fortes</i>

La prévention des dégâts :

Par qui est réalisée la prévention des dégâts (pose et entretien des clôtures) ?

plusieurs réponses possibles

Les sociétés de chasse	<i>oui</i>	<i>non</i>
Les fédérations	<i>oui</i>	<i>non</i>
Les agriculteurs	<i>oui</i>	<i>non</i>
Autres	<i>oui</i>	<i>non</i>

La prévention des dégâts par pose de clôtures vous paraît-elle ?

Insuffisante

Suffisante

Pensez vous que cette solution constitue ?

Une solution définitive à généraliser

Une solution adaptée pour réduire des situations locales spécifiques

Un pis aller en cas de surdensité.

Pensez vous que la méthode des battues de dérangement est efficace ?

Oui non ne sait pas

Pensez vous que l'on pourra trouver les volontaires nécessaires pour déranger les territoires de manière régulière ?

Oui non ne sait pas

L'action de la louveterie :

Quel est le nombre de louvetiers dans votre département ?

Quel est le nombre annuel approximatif de leurs interventions sur sanglier ?

Quel le nombre annuel approximatif de sangliers tués sous leur autorité ?

Pensez vous que leur action est :

Insuffisante

Suffisante

A réduire

Sous quelle forme interviennent-ils ?

Battues administratives traditionnelles	<i>oui</i>	<i>non</i>
Tir de nuit	<i>oui</i>	<i>non</i>
En ville ou village	<i>oui</i>	<i>non</i>
Cages piège	<i>oui</i>	<i>non</i>

Autres

oui

non

Quelle forme d'action devrait être développée ou réduite et quelles sont vos suggestions sur l'action de la louveterie ?

2 - Analyses des causes

Organisation de la chasse :

Quelles sont les causes principales de surdensités de sangliers dans votre département ? (noter de 1 à 10)

Entretien délibéré par certains territoires de populations de sangliers en surnombre par rapport à la capacité d'accueil avec agrainage voire nourrissage systématique.

Gestion conservatrice ou trop prudente généralisée.

Effet réserve de zones non chassées

Pression de chasse insuffisante ou inefficace

Périodes de chasse insuffisantes

Autres

L'agrainage :

Quel est le statut de l'agrainage dans votre département ?

Autorisé toute l'année *oui* *non*

Autorisé qu'en période sensible (mars à octobre) *oui* *non*

Interdit partiellement *oui* *non*

Interdit totalement *oui* *non*

Pas encore règlementé (SDGC non arrêté) *oui* *non*

L'agrainage à poste fixe est il autorisé *oui* *non*

Ce statut est-il suffisamment ancien pour en tirer des conclusions probantes ?

Oui non ne sait pas

Quel est à votre avis le pourcentage de territoires qui agrainent de manière significative (plus d'une tonne par an) ?

Moins de 30%
Entre 30 et 60%
Plus de 60%

Pensez-vous que les limitations d'agrainage sont globalement respectées ?

Toujours souvent rarement jamais

Les abus d'agrainage ont-ils été verbalisés dans votre département ?

Toujours souvent rarement jamais

3 – Vos actions et vos propositions

Orientations générales :

Classez de 1 à 10 (10= le plus fort) les orientations qui vous paraissent les plus intéressantes et les plus réalistes :

Diminuer l'artificialisation des populations (agrainage d'hiver)

Augmenter l'agrainage de dissuasion

Augmenter la prévention (clôtures électriques)

Aménager le milieu pour mieux contrôler les populations

Augmenter la pression de chasse (nombre de chasseurs et de journées sur le terrain)

Augmenter les périodes de chasse

Améliorer l'efficacité de la chasse

Sensibiliser les chasseurs à une gestion moins prudente



Avez-vous d'autres suggestions ?

Si la population de sangliers est en surnombre, de combien faudrait-il réduire (en %) pour arriver à un bon équilibre dans votre département sur les plans écologique, économique et sociologique.

Diminution

 %

Sinon, de quelle marge d'expansion (en %) pensez vous disposer avant d'atteindre l'une des limites suivantes : écologique, économique et sociologique dans votre département.

augmentation

 %

Périodes de chasse :

L'organisation de battues dans les cultures à partir du mois d'août est

- Non pratiquée*
- Exceptionnelle*
- Peu pratiquée*
- Régulière*

Le tir à l'approche et affût à partir du 1^{er} juin est il autorisé dans le département ?

- Autorisé partout (bois et plaine)*
- Autorisé en plaine uniquement*
- Interdit*

Etes vous favorable à la prolongation de la chasse en battue en mars ?

- Favorable*
- Défavorable*

Etes vous favorable à l'ouverture de la chasse en battue à partir du 1^{er} juin ?

- Favorable*
- Défavorable*

Etes vous favorable à une possibilité de tir de nuit comme en Alsace -Moselle

Favorable

Défavorable

Vos commentaires ?

Lâchers de sanglier :

Pensez vous que des lâchers clandestins sont pratiqués dans votre département ?

Oui

non

ne sait pas

Pensez vous qu'il faille renforcer le contrôle de la destination des sangliers d'élevage ?

Oui

non

ne sait pas

Collaboration avec votre FDC

Quelles ont été les mesures spécifiques prises par votre FDC pour réduire les surpopulations de sangliers ?

Travaillez vous efficacement avec votre fédération sur ce sujet ? Etes vous en désaccord ? Quels sont les points qui pourraient être améliorés ?

Amélioration des pratiques

Chasser mieux ? Pensez vous qu'il soit possible d'améliorer l'efficacité de la chasse (battues, affût).

Exemples : Meilleur aménagement de postes, augmentation ou diminution de la superficie des traques, limitation ou suppression des consignes restrictives, chasse simultanée de territoires voisins, augmentation ou diminution du nombre de chiens, tir de nuit autorisé comme en Alsace-Moselle. etc...

Vos suggestions :

Pensez vous que des indices permettant de mesurer les variations de populations de présence ou des mesures succès de la reproduction auraient un impact significatif sur l'attitude des chasseurs

Oui non ne sait pas

Avez-vous d'autres remarques à faire ?